



RALLYE DU PRINTEMPS DE BORDS

14 et 15 mai 2022

Demande d'Engagement

Montant des droits d'engagement :

Engagement de base : 250 € y compris la prime d'assurance
(voir condition article 3-1-11-1P)

Une remise de 10 € par membre d'équipage du SAO sera effectuée sur les droits d'engagement.

Les droits sont doublés en cas de refus de publicité.

Chèque libellé à l'ordre du S.A.O.

Veillez nous donner un n° de portable pour vous joindre éventuellement pendant l'épreuve et votre mail pour vous envoyer votre heure de convocation aux vérifications administratives

Ce bulletin est à retourner **ENTIEREMENT** complété, avant le **LUNDI 2 MAI 2022** minuit (le cachet de la poste faisant foi), accompagné du montant des droits d'engagement à :

SPORT AUTOMOBILE OCEAN
1 Rue Gaspard Monge - 17000 LA ROCHELLE

Aucun engagement ne sera accepté sans les droits d'engagement dûment réglés

Les pièces à fournir avec votre demande d'engagement sont :

- * Photocopie de la licence du pilote et du copilote
- * Photocopie de permis de conduire du pilote et du copilote
- * Photocopie du passeport technique
- * La fiche speaker
- * Les fiches médicales du pilote et du copilote si vous avez quelque chose à signaler au médecin chef
- * **Les fiches d'enregistrement des équipages**

AUTORISATION du propriétaire de la voiture de course

Je soussigné propriétaire de la voiture de course, décrite au verso de la présente demande d'engagement, déclare mettre à la disposition de ladite voiture afin de participer au Rallye du Printemps de Bords qui aura lieu les 14 et 15 mai 2022.

signature du propriétaire

le :